



HAL
open science

À qui appartiennent les morts ?

Tristan Portier

► **To cite this version:**

Tristan Portier. À qui appartiennent les morts?. Journée scientifique de l'école doctorale 355, Aix-Marseille Université, Jun 2021, Aix-en-Provence, France. hal-03879442

HAL Id: hal-03879442

<https://hal.science/hal-03879442v1>

Submitted on 30 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

À qui appartiennent les morts ?

Gestion des cadavres dans la ville anglaise de Bath au XIXème siècle

Tristan Portier, doctorant en histoire contemporaine sous la direction d'Anne Carol, Université d'Aix-Marseille, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France.

À l'aube de son âge industriel, la Grande-Bretagne utilise encore un **système funéraire obsolète**, dominé par l'Église d'Angleterre. Au XIXème siècle, la pratique de l'inhumation évolue sous l'effet des critiques des hygiénistes et des réformateurs sociaux. Dans la ville de Bath, nous voyons se succéder des **transformations religieuses, capitalistes, philanthropiques et démocratiques** d'un système d'inhumations aux prises avec les grands problèmes sociaux et sociétaux de l'Angleterre victorienne. Au travers d'archives locales et journalistiques, ce travail de thèse propose de construire une **analyse de la réforme funéraire britannique**, qui prend place plus de cinquante ans après la modernisation de la législation mortuaire française.

Mots-clés: death studies, histoire de la mort, histoire des corps, histoire sociale, Angleterre.

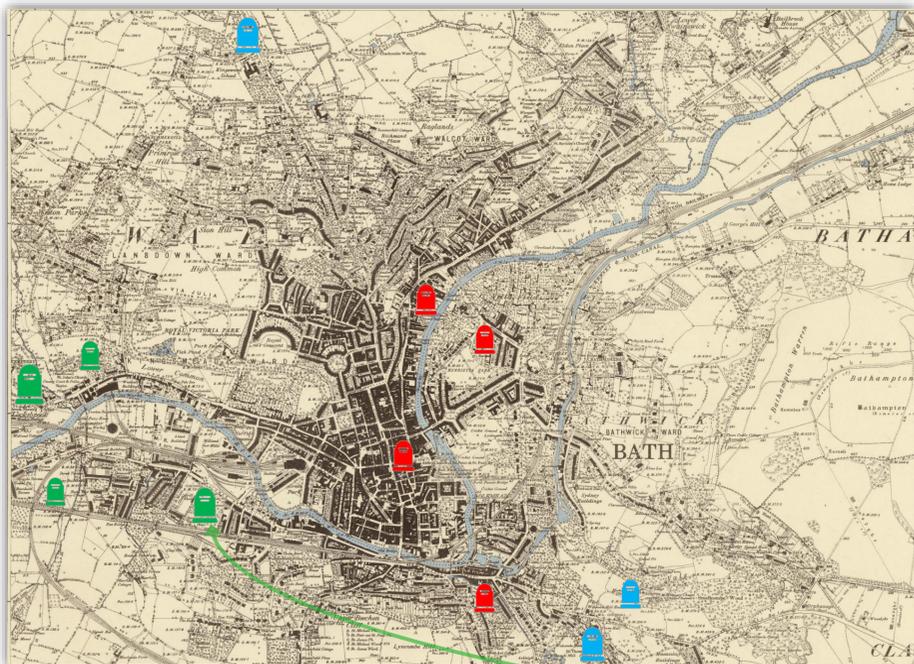


Le système funéraire anglais



Londres, 1849. En pleine épidémie de choléra, les morts sont enterrés dans les «churchyards», petits **cimetières paroissiaux** saturés de cadavres. Ce système, obsolète dans un pays très urbanisé, attire les foudres des **hygiénistes**. Ils préfèrent les «cemeteries», qui sont gérés par des **sociétés à but lucratif et des philanthropes**, un système unique en Europe.

À partir de 1850, une série de lois ferment les cimetières paroissiaux en masse. Des **comités funéraires** sont élus pour créer une **nouvelle génération de cimetières séculiers**, imposant une nouvelle gestion des cadavres par la communauté séculière. Comment s'opère cette **expérience de démocratie locale** ? Quels en sont les conflits et les limites ?



Extrait de carte de Bath en 1883, du site de la *National Library of Scotland*. En rouge, les principaux cimetières paroissiaux avant 1840. En bleu, les cimetières philanthropiques des années 1840-1850. En vert, les cimetières bâtis après 1858 en vertu du nouveau cadre légal.

Écrire l'histoire de la mort



Initiée en partie par les travaux de **Philippe Ariès** sur les attitudes devant la mort (1977), et les recherches de **Michel Vovelle** (1983), les «death studies» visent à étudier la mort comme un **phénomène médical, social et culturel**. Les travaux de **Régis Bertrand** et d'**Anne Carol** au sein de l'université d'Aix-Marseille (2016) ont ainsi exploré la naissance des cimetières contemporains.

La recherche anglo-saxonne, notamment initiée par **James Stevens Curl** (1972) et **Patricia Jalland** (1996), a beaucoup insisté sur la nature du deuil et les transformations de ses cimetières, aboutissant en 2015 à la synthèse de Thomas Laqueur. Le travail de **Julie Rugg** sur les cimetières du Yorkshire rural (2013) a notamment été un pionnier de cette enquête sur la **nature de la réforme funéraire** en Angleterre.

Approches du terrain



Peuplée depuis l'époque romaine, Bath a en 1800 un **ensemble de cimetières vieillissants** et de petits terrains pour les pauvres et les minorités religieuses acceptées (quakers, wesleyens et juifs). Sa population double entre 1800 et 1850, provoquant une surpopulation de ces terrains, qu'accélère une cascade de fermetures en 1857.

À partir des journaux locaux et des **archives des comités funéraires**, ou «burial boards», établis après 1858, nous pouvons chroniquer le déclin de ces cimetières saturés et la **construction des nécropoles séculières**. Leur situation, leur gestion et leur financement sont des révélateurs des hiérarchies et des intérêts de chaque communauté, illustrant par exemple une tension entre les riches quartiers nord et les quartiers pauvres du sud autour de la question d'un projet municipal en 1858. La transition du système paroissial au système public est

En Angleterre, **l'anglicanisme** est la **religion d'État**. Les prêtres anglicans gèrent les paroisses. **Catholiques et protestants non-conformistes** sont marginalisés. Au XIXème siècle, ils sont une force motrice des avancées sociales et militent pour la reconnaissance de leurs droits.

dramatique, et parfois douloureuse. Les sources montrent la complexité de la mort victorienne et **l'évolution des sensibilités** quant à la sécurité et du repos des défunts. Les vols de cadavres, la dissection des laissés-pour-compte et le piteux état des cimetières horrifient une société très policée. Les institutions qui émergent pour répondre à ces préoccupations forment un **microcosme funéraire actif**, qui se confronte directement aux grands problèmes sociaux du jour : la dignité des pauvres, la reconnaissance des minorités religieuses, le traitement du corps malades.



Chapelles jumelles du cimetière de Lyncombe, Widcombe et St James, Bath. A gauche, la chapelle des non-conformistes; à droite, celle de l'Église d'Angleterre. Photographie personnelle, février 2020.

Références



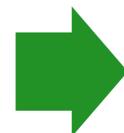
- Ariès, P., *L'homme devant la mort*, Seuil, Paris, 1977.
- Bertrand, R. et Carol, A., *Aux origines des cimetières contemporains*, Presses Universitaires de Provence, 2016.
- Laqueur, Thomas, *The Work of the Dead*, Princeton University Press, Princeton, 2015.
- Rugg, Julie, *Churchyard and Cemetery*, Manchester University Press, Manchester, 2013.
- Vovelle, Michel, *La mort et l'Occident, de 1300 à nos jours*, Gallimard, Paris, 1983.

Pour contacter le chercheur: tristan.portier@univ-amu.fr

Système paroissial (jusqu'au XIXème siècle) -> chaque paroisse possède un cimetière accolé à l'église, contrôlé par le clergé anglican local et sans législation centrale.



Système privé (1820-1850) -> coexiste avec le système paroissial. Des acteurs privés (investisseurs, philanthropes...) créent et gèrent des cimetières détachés de structures ecclésiastiques.



Système public (1852 jusqu'à nos jours) -> des comités élus par les instances de démocratie locale créent des cimetières rigoureusement normés.